
[Travaux d'aménagements cyclables à Mont-Saint-Aignan](#)

Temps de lecture

3 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Dès le 21 mai, des travaux d'aménagements cyclables vont débuter rue du Tronquet et avenue du Mont-aux-Malades à Mont-Saint-Aignan. Ces pistes cyclables sécurisées permettront de connecter et de raccorder les aménagements existants dans le cadre du Réseau Interconnecté Vélo (RIV).

Dans le cadre de l'itinéraire n°10 du Réseau Express Vélo reliant Maromme à Rouen, des travaux d'aménagements cyclables vont débuter rue du Tronquet et avenue du Mont-aux-Malades à Mont-Saint-Aignan le 21 mai. Ces pistes cyclables sécurisées permettront de connecter et de raccorder les aménagements existants dans le cadre du Réseau Interconnecté Vélo (RIV).

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de

déplacement et Juliette Biville, Membre du Bureau de la Métropole Rouen Normandie en charge de la Politique Cyclable : « *Nous poursuivons le déploiement de notre réseau cyclable sur l'ensemble du territoire. Pour assurer un Réseau Express Vélo efficace, le réseau secondaire de liaison à ces grands axes (RIV) est primordial. C'est ce que nous allons réaliser à Mont-Saint-Aignan, connecter les aménagements existants entre eux pour faciliter l'accès à l'axe Maromme – Rouen.* »

Ces travaux sont réalisés dans le cadre du Plan Vélo de la Métropole et ont fait l'objet d'une concertation avec les services de la Ville de Mont-Saint-Aignan. Ces tronçons sont identifiés Réseau Interconnecté Vélo et permettront de connecter et raccorder les aménagements existants menant à l'itinéraire 10 Maromme - Rouen du Réseau Express Métropolitain. Le contexte urbain dans son ensemble a été pris en compte : les usagers et les riverains (gendarmerie, établissements d'enseignement supérieur, résidence pour séniors, quelques commerces), les transports en commun, les arbres et espaces verts. Ce projet est réalisé en coordination avec les autres projets à proximité (dont les aménagements routiers et cyclables à la Vatine et la construction d'une résidence étudiante au 56 av. du Mont-aux-Malades).

Le lancement des travaux est prévu pour le 21 mai avec une fin de chantier prévue pour février-mars 2025 suivant les aléas de chantier. La circulation sera impactée et des déviations seront mises en place à chaque phase de chantier. Pour les riverains, les dates précises des différentes phases ainsi que le plan de circulation seront à disposition sur un panneau d'affichage sur le parking P+R à l'angle de la rue du Tronquet et la rue Lehman.

Voici les aménagements qui seront réalisés :

- Rue du Tronquet entre la rocade et le giratoire Lehman : piste bidirectionnelle coté est
- Rue du tronquet / giratoire Lehman vers carrefour Malades (chaufferie) : piste unilatérale, unidirectionnelle (une piste dans un sens de chaque côté)
- Carrefour rue du tronquet jusqu'à la rue Leverrier : piste unilatérale, unidirectionnelle (une piste dans un sens de chaque côté)
- Puis piste bidirectionnelle côté ouest.

Ils se raccorderont à ces aménagements existants :

- Côté Pléiade (rue des 2 bois), piste cyclable bidirectionnelle
- Carrefour Tronquet / Malades (chaufferie), pistes cyclables bidirectionnelles
- Giratoire Tronquet / Lehman, pistes cyclables unidirectionnelles et bidirectionnelles existantes
- Giratoire de la rocade (Compagnons du devoir), piste cyclable bidirectionnelle et voie verte.

Le montant de ces travaux est de 2,5M€. Cette opération est soutenue par l'État au titre du Fonds Vert – France Nation Verte et du Fonds Mobilités Actives - plan France Relance.

[Le phasage détaillé des travaux](#)